

ENSEIGNANTS —

Vous pouvez diffuser des copies de pages de livres et d'articles de presse à vos étudiants sous forme de photocopies ou sous format numérique (mise en ligne sur le réseau interne de votre établissement, envoi par mail...), grâce aux accords signés par votre université.

Afin que le CFC puisse **reverser aux auteurs et aux éditeurs les droits qui leur reviennent** pour l'utilisation de leurs œuvres, il vous est demandé de déclarer les références des publications dont vous diffusez des copies.

DÉCLAREZ VOS COPIES DE PUBLICATIONS

RESPECTEZ LE DROIT D'AUTEUR



LES CONTRATS DU CFC

vous permettent de **diffuser des copies d'extraits d'œuvres** dans le cadre de vos cours sous **3 conditions** :

01

LIMITEZ

vos copies à des **EXTRAITS** de publications (10% maximum d'une publication)

02

CITEZ

les **SOURCES** des œuvres utilisées (titre, auteur(s), éditeur) sur vos copies

03

DÉCLAREZ

les **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DES PUBLICATIONS** dont vous diffusez des extraits à vos étudiants, sur les outils destinés au CFC

QUELLES SONT LES ŒUVRES À DÉCLARER ?

Il s'agit de **toutes les œuvres éditées** sur support papier ou numérique :

- les **LIVRES** français et étrangers
- la **PRESSE** (quotidiens, magazines, revues professionnelles...) française et étrangère
- **CE QUI INCLUT** : les commentaires d'arrêts, les traductions et adaptations d'œuvres, les publications techniques
- les **ILLUSTRATIONS, PHOTOGRAPHIES, DESSINS, SCHÉMAS, CARTES et PLANS...**
- les **PARTITIONS de musique, PAROLES DE CHANSON**
- ● ● En revanche, ne sont pas à déclarer :
 - les œuvres du **domaine public** (un livre dont l'auteur, ou le dernier des co-auteurs, est décédé depuis plus de 70 ans - un journal publié il y a plus de 70 ans)
 - les œuvres sous licence **creative commons**

COMMENT EFFECTUER CES DÉCLARATIONS ?

Sur le **FORMULAIRE DE DÉCLARATION** (papier ou numérique) mis à votre disposition, il vous revient de porter, pour chaque publication dont vous diffusez des copies, ses références bibliographiques, la taille de l'extrait copié ainsi que le nombre d'étudiants destinataires.

LIVRES

Toujours mentionner les 3 informations suivantes :

TITRE AUTEUR ÉDITEUR

Mentions inutiles : date de publication, titre du chapitre

Cocher le(s) **mode(s) de diffusion** des copies aux étudiants

LIVRE			PRESSE	Taille de l'extrait copié (en nombre de pages)	Nombre de destinataires	Nombre total de copies diffusées	Mode de diffusion	
TITRE	AUTEUR(S)	ÉDITEUR	TITRE du journal, magazine, revue, site internet				Photocopie	Intranet Mail
DROIT CONSTITUTIONNEL	FAVOREL GAIA	DALLOZ		3	110	220	X	X
COURS DE BIOLOGIE CELLULAIRE	CAU / SEITE	ELLIPSES ÉDITIONS MARKETING		0,5	32	16		X
			LEMONDE.FR	1	85	85	X	

JOURNAUX, REVUES

Mentionner seulement le TITRE DU PÉRIODIQUE

Mentions inutiles : titre de l'article, auteur de l'article, date du journal, éditeur du journal

Nombre d'**étudiants** auxquels sont destinées les copies

Pour chaque œuvre, **taille de l'extrait** copié exprimée en page A4

CONTACT

CFC - Enseignement supérieur | b.payen@cfcopies.com

POUR EN SAVOIR PLUS

sur les conditions d'application des contrats conclus entre votre établissement et le CFC | www.cfcopies.com